

DIRECTION PÉDAGOGIQUE | OSPES

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Aux parents des élèves des classes
de raccordement 1

Réf. : CCA/cg

Lausanne, janvier 2026

Inscription aux classes de raccordement 2 pour l'année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Votre enfant arrivera prochainement au terme de son année de raccordement 1 (Rac1).

Pour atteindre son objectif de formation, il aura peut-être besoin de passer par une année de raccordement 2 (Rac2) en vue d'obtenir le certificat de voie pré gymnasiale, qui donne accès à l'école de maturité des gymnases¹.

L'admission en classe de Rac2 se fonde sur les résultats de fin d'année de Rac1, selon les conditions suivantes :

• Groupe principal français + mathématiques + allemand + anglais + sciences de la nature + géographie-histoire + arts visuels-musique-activités créatrices et manuelles	33 points et plus
• Groupe restreint français + mathématiques + allemand	15 points et plus

Le point de situation semestriel fournit des indications sur la probabilité, pour votre enfant, de pouvoir rejoindre ce type de classe. En cas de doute, nous vous recommandons de prendre contact avec sa maîtresse ou son maître de classe, ou avec la conseillère ou le conseiller en orientation de son établissement.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant en classe de Rac2, vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription auprès de sa maîtresse ou de son maître de classe, du secrétariat de l'établissement ou sur le site Internet de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée¹.

Dans le tableau « Choix du/des raccordements et autres projets » de ce formulaire, vous devez :

- cocher à gauche l'inscription de votre enfant au Rac2 ;
- numérotier à droite, par ordre de priorité, les choix envisagés pour votre enfant à l'issue de l'année de Rac1 ;
- cocher l'option spécifique (OS) choisie.

¹ Dépliant d'information et formulaire d'inscription : www.vd.ch/scolarite > rubrique *Déroulement de l'école obligatoire dans le canton de Vaud > Classes de raccordement*

Le formulaire doit être accompagné d'une copie du point de situation reçu par votre enfant à l'issue du premier semestre. L'inscription doit être adressée au plus tard à la fin du mois de janvier à l'établissement scolaire fréquenté par votre enfant en classe de Rac1.

Pour les questions spécifiques concernant le Rac2, vous pouvez contacter :

- Madame Corinne Morier-Genoud, doyenne cantonale des classes de Rac1 et Rac2
dgeo-dp.rac@vd.ch – Tél. : 021.315.61.53

Pour toute question relative au parcours scolaire de votre enfant, nous vous invitons à vous adresser à l'établissement dans lequel il est scolarisé.

En cas de désistement de votre enfant à partir du 1^{er} juillet, veuillez en informer par écrit la doyenne cantonale.

En formant mes meilleurs vœux pour la suite du parcours de formation de votre enfant, je vous adresse, Madame, Monsieur, chers Parents, mes salutations les meilleures.



Nathalie Jaunin
Directrice générale adjointe

Annexe

- Dépliant d'information concernant les classes de raccordement